

<https://ressources.anap.fr/rse/publication/2292-mon-observatoire-du-dd-referentiel-d-indicateurs>

Apport en connaissance

## Mon Observatoire du DD : référentiel d'indicateurs

### Synthèse

#### Sommaire

1. Méthode de travail
2. Volet gouvernance
  - + 2.1. Intégrer effectivement le...
  - + 2.2. Associer les parties pren...
3. Volet sociétal
  - + 3.1. Développer l'accès aux so...
  - + 3.2. Promouvoir la bientraitan...
  - + 3.3. Contribuer au développeme...
4. Volet social
  - + 4.1. Améliorer le dialogue soc...
  - + 4.2. Améliorer le bien-être au...
  - + 4.3. Valoriser le parcours pro...
  - + 4.4. Promouvoir la diversité
5. Volet environnemental
  - + 5.1. Améliorer l'efficacité én...
  - + 5.2. Réduire les émissions de...
  - + 5.3. Préserver la ressource en...
  - + 5.4. Développer la mobilité du...
  - + 5.5. Prévenir et gérer les déc...
  - + 5.6. Préserver la biodiversité
6. Volet économique
  - + 6.1. Acheter de façon responsa...
  - + 6.2. Pérenniser la performance...

Elaboré dans le cadre de la convention relative au développement durable signée par l'État et les fédérations du secteur sanitaire, social et médico-social et l'ANAP, ce référentiel présente les questions de **Mon Observatoire du Développement Durable**.

Ce guide présente également les fiches de chaque indication du MODD avec : définition, obligations juridiques, exemples d'actions possibles, ressources disponibles, mode de calcul, etc.

Le renseignement de Mon Observatoire du Développement Durable est ouvert pendant les campagnes de collecte à cette adresse : <http://rse.anap.fr/publication/1644-Mon-Observatoire-du-DD>.

*Mon Observatoire du Développement Durable* est composé d'un référentiel unique d'indicateurs pour tous les établissements et services adhérents aux fédérations signataires (publics/EBNL/privés, sanitaire/médico-social).

### Glossaire

ANAP